

La bibliothèque nécessaire

ANTONELLA AGNOLI

anto.agnoli@gmail.com

*Antonella Agnoli est membre du conseil d'administration des bibliothèques de la ville de Bologne. Elle a auparavant conçu la bibliothèque de Pesaro, dont elle a été directrice scientifique jusqu'en 2008, et la bibliothèque de Spinea (Venise) où elle a été directrice jusqu'en 2000. Elle travaille régulièrement avec nombre d'architectes et de collectivités locales et a collaboré au réagencement des Idea Stores à Londres. Son livre *Le piazze del sapere* a connu plusieurs tirages en Italie et a été traduit en japonais.*

Traduit de l'italien par **Livia Rapatel**

*Conservatrice générale des bibliothèques, titulaire d'un DESS Direction de projets culturels et du DSB, Livia Rapatel est responsable de la mission « Action culturelle et fonds anciens » au SCD de Lyon 1. Elle est l'auteur de plusieurs articles et a contribué à l'ouvrage collectif *Quel modèle de bibliothèque ?* paru en 2008 aux Presses de l'Enssib.*

Est-il encore nécessaire de construire des bibliothèques alors qu'il semble désormais possible, grâce à internet, aux iPad ou aux lecteurs de e-books, de consulter tous types de documents où que l'on soit dans le monde ? C'est le dilemme qu'illustre parfaitement la première de couverture de l'ouvrage de Marie-Françoise Bisbrouck, *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*¹, sur laquelle on voit trois bibliothécaires qui s'échinent à faire de la place en déplaçant d'énormes étagères remplies de livres, alors qu'une jeune fille traverse la salle en poussant un chariot sur lequel sont posés trois ordinateurs et deux iPad. Le dessinateur Aurel nous laisse deviner que dans la scène suivante la jeune personne s'adressera à ses collègues pour leur dire de tout mettre au pilon et installera à la place des ordinateurs connectés à internet.

La bibliothèque publique appartient au XIX^e siècle

La question des bâtiments est souvent abordée d'un point de vue technique ou financier (est-ce que l'on dispose du budget nécessaire ? quels seront les coûts de fonctionnement ?) alors qu'il faudrait l'envisager en prenant du recul et en la replaçant dans un contexte de transition entre une période où l'offre culturelle était rare ou tout au moins limitée, et notre époque où les choix en matière culturelle et de loisir semblent immenses. Il est impossible d'aborder le problème des constructions de bibliothèques en ignorant que nous sommes passés d'un monde où les plateformes de diffusion de contenus étaient peu nom-

breuses et chères à une époque de duplication immédiate et instantanée de tous types de documents, et où les seules contraintes sont d'ordre économique et juridique (le copyright). Mais la situation actuelle est loin d'être simple, nous sommes plutôt face à un enchevêtrement de contradictions. Ainsi et par exemple, on continue de construire des bibliothèques vastes et coûteuses, comme le Rolex Learning Center de Lausanne, mais on restructure aussi des bâtiments très récents, comme la BMVR de Montpellier ouverte en 2000².

Si l'on procède à une analyse prospective on s'aperçoit que la bibliothèque publique appartient au XIX^e siècle, époque où les contenus culturels pouvant être dupliqués (contrairement aux objets uniques tels qu'un tableau ou une sculpture) existaient sur un seul support – le livre – dont il fallait assurer la pérennité. Quant aux activités de loisir, il s'agissait le plus souvent de divertissements simples, non soumis aux lois du marché, comme les fêtes populaires, les défilés, la promenade, ou uniques comme l'opéra, le théâtre, la danse. La bibliothèque de conservation avait alors une mission précise, elle devait préserver le patrimoine scientifique et littéraire de tout risque de privatisation afin d'en garantir l'accès pour les générations futures. La bibliothèque de lecture publique, quant à elle, devait offrir des œuvres favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture afin de permettre aux franges de la population qui en avaient été jusque-là exclues d'en bénéficier. Les bibliothèques participaient à l'édification de l'appartenance nationale et avaient un rôle pédagogique *top-down* en contribuant à l'homogénéisation des goûts. L'ensemble de ces missions paraissait

1. Publié aux éditions du Cercle de la librairie en 2010.

2. Désormais Médiathèque centrale Émile Zola.

suffisamment important pour garantir le financement public.

Aujourd'hui, les critères de cette époque ne sont plus valables. La situation a changé au xx^e siècle en raison de la forte progression du temps libre et de l'alphabétisation quasi générale des populations. Les contenus culturels ont adopté différents formats iconographiques et audio, et comportent tous des spécificités techniques, juridiques ou fonctionnelles qui leur sont propres. L'offre de loisir est devenue duplicable et son intégration dans les processus de fabrication industrielle a donné naissance à une industrie culturelle qui représente une part importante de l'économie en général.

La diffusion numérique

À cela, il convient d'ajouter deux événements majeurs survenus ces dernières années qui ont révolutionné une seconde fois l'économie culturelle : l'effondrement des coûts de reproduction et la personnalisation des appareils de réception. L'ordinateur personnel a quasiment supprimé les coûts de duplication puisqu'il est désormais possible de fournir à l'utilisateur final le fichier électronique d'un livre ou d'un disque sans générer de frais de reproduction. Il y a quelques années, il était encore possible d'imaginer un monde où la numérisation ne signifierait pas nécessairement la dissémination des contenus, car internet – ce photocopieur galactique – est un produit apparu seulement dans les années soixante. En outre, il y a une trentaine d'années, de nombreuses personnes pensaient que les ordinateurs resteraient cantonnés dans les bureaux et même qu'ils seraient toujours réservés à certains services dans les grandes entreprises.

La diffusion numérique s'est imposée en deux phases : d'abord dans les années quatre-vingt/quatre-vingt-dix lorsque l'ordinateur personnel est devenu un appareil domestique présent non seulement au travail mais aussi dans chaque foyer ; puis dans les années deux mille, lorsqu'il est intégré au téléphone portable, offrant ainsi la possibilité de diffuser des contenus indépendamment d'un poste de travail.

La possibilité technique de proposer des contenus sur des plateformes mobiles a permis la création de différents gadgets personnels – le smartphone, l'e-reader, l'iPad – offrant ainsi la possibilité de télécharger du texte, de la musique ou des vidéos pratiquement partout et à tout moment.

Ce développement vertigineux de l'offre et le coût relativement faible des appareils de réception (actuellement les téléphones portables sont quasiment gratuits et le prix des tablettes extrêmement sophistiquées comme le Kindle ou l'iPad diminue très rapidement) font que la bibliothèque est perçue par beaucoup de jeunes à la fois comme dépassée et inutile. Elle leur semble dépassée car incapable de rivaliser avec la dimension ludique de l'offre proposée par YouTube, iTunes, Amazon ou un des multiples sites de téléchargement gratuit de musique ou de vidéo. Et elle leur paraît inutile car la motivation principale de leur fréquentation, avoir accès à des ressources non disponibles directement pour des raisons de conservation ou de coût, a disparu.

Bien que cette perception soit fautive, nous verrons plus loin pourquoi, elle parvient néanmoins à dissuader les responsables politiques de consacrer des budgets importants pour construire des bâtiments qui ne leur semblent plus vraiment nécessaires maintenant qu'il est possible d'accéder aux mêmes ressources à partir d'outils personnels. Il faut du temps pour programmer et construire une bibliothèque, même si la situation extrême que connaît l'Italie est un cas unique. Les inaugurations intervenues ces deux ou trois dernières années sont le résultat de chantiers débutés il y a quatre ou cinq ans et dont la conception est bien antérieure. La crise de 2008 a probablement donné un coup d'arrêt aux nouveaux projets et il semble peu vraisemblable que les pays européens et les États-Unis retrouvent rapidement des situations économiques plus favorables.

La bibliothèque troisième lieu et les élus

Confrontés à ces évolutions, les bibliothécaires ont réagi de trois façons. Ils ont tout d'abord cherché à accroître la fréquentation en multipliant les supports disponibles. Désormais, ils proposent des journaux et des revues, prêtent des DVD et des CD, et mettent à disposition des ordinateurs qui permettent de surfer sur la Toile.

Ensuite, la bibliothèque a voulu avoir un rôle de médiation sociale pour tous ceux qui n'ont pas accès au réseau, ne savent pas s'en servir, ont besoin d'être aidés pour découvrir Simenon ou Tolstoï. La bibliothèque publique s'est mise au service des plus démunis, des plus pauvres, des exclus de la société de consommation.

Enfin, la bibliothèque s'est positionnée de plus en plus comme un lieu de rencontre, relevant à la fois de la place publique et du café, un territoire de socialisation essentiel dans un monde où l'anonymat est en constante progression. Il est d'ailleurs significatif que l'on ait redécouvert récemment l'ouvrage de Ray Oldenburg passé inaperçu au moment de sa publication dans les années quatre-vingt sur « Les troisièmes lieux³ », ces lieux du quotidien qui sont des espaces intermédiaires entre la maison et le lieu de travail⁴.

Toutes ces stratégies sont justes, mais leur efficacité laisse sceptique, en raison de la profonde crise qui ébranle les finances publiques. En effet, conserver une offre de qualité coûte cher et son développement se heurte aux contraintes budgétaires.

Le concept de la bibliothèque comme service social est également mis à mal puisque l'on constate que tous les gouvernements conservateurs s'attellent au démantèlement des droits sociaux consécutivement à

3. Ray Oldenburg, *The Great Good Place : Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe & Co, 1989 (3^e édition : 1999).

4. Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu », *BBF*, 2010, n° 4, p. 57-63. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

la crise financière de 2008. On supprime les indemnités, on réduit les prestations de santé, on s'en prend aux retraites. Dans un tel contexte, quelles sont les perspectives pour les bibliothèques? Que des immigrés, des SDF ou des étudiants sans aucun revenu puissent ou non avoir accès à des espaces chauffés, disposer de chaises, de tables et d'ordinateurs est le dernier des soucis de responsables politiques qui ne veulent pas augmenter les impôts et ne parviennent même pas à assurer l'entretien des voies publiques.

La nécessité d'avoir des bibliothèques qui soient des lieux agréables, bien dotés et offrant de larges amplitudes horaires pour un usage de «troisième lieu» a souvent été un argument porteur ces dernières années. On a ainsi beaucoup parlé des Idea Stores, et notamment de ceux de Tower Hamlet, à Londres⁵. C'est un modèle auquel on s'intéresse beaucoup, sans doute parce que c'est un des rares exemples de bibliothèque qui continue à investir pour de nouvelles implantations et soit parvenu à préserver les points forts de son projet : l'ouverture 7 jours sur 7, la possibilité de suivre tous types de cours (plus de 800 par an), un personnel motivé, des innovations permanentes. *Bibliothèques d'aujourd'hui* présente aussi des réalisations récentes comme la bibliothèque de Hjoerring ou celle de Ordrup au Danemark, deux exemples extrêmement novateurs en termes de conception et d'architecture.

Il nous semble toutefois que même cet argument ne suffira pas à convaincre nos médiocres élus que les bibliothèques sont un investissement d'avenir, et nous sommes quasiment sûrs des arbitrages qui seront faits lorsqu'il s'agira de choisir entre investir dans la santé, la sécurité nationale ou la culture.

Les bibliothèques publiques sont utiles et même indispensables

Pour arriver à convaincre que les bibliothèques publiques sont utiles et même indispensables, il faut s'appuyer sur une analyse plus précise de la situation actuelle et utiliser d'autres arguments.

Ainsi, la première raison pour justifier l'existence de bibliothèques physiques, pourvues de personnel compétent, est la nature «infinie» du web. Dans les très nombreux débats sur internet et sur l'avenir du livre on n'accorde pas assez d'importance aux conséquences que peut avoir l'excès de choix pour l'utilisateur. Une bibliothèque peut être comparée à un petit supermarché, où l'on a une variété raisonnable de produits parmi lesquels il est possible de choisir. Mais, si on imagine que l'on se trouve dans un hypermarché de surface illimitée où le rayon des pâtes contient des milliers de marques différentes, où l'on trouve une telle variété de biscuits qu'il faut disposer, pour les présenter, d'une superficie supérieure à celle de la place de la Concorde et où le comptoir des fromages est plus long que l'autoroute Paris-Marseille, alors cela provoque soit une paralysie totale qui rend tout choix impossible soit un réflexe de repli qui conduit à se cantonner aux deux ou trois marques auxquelles on est habitué depuis l'enfance.

Le référencement «business-oriented» de Google suffit probablement à l'étudiant pressé qui doit compléter son mémoire. Mais tous ceux qui ont l'habitude de faire de véritables recherches savent combien il est compliqué de trouver les ressources fiables, de bonnes références et des données qui ne soient pas archiconnues. Cela est sans doute plus difficile aujourd'hui qu'autrefois; lorsque tout chercheur aguerri savait où chercher dans la bibliothèque, ou tout au moins quelles questions poser au bibliothécaire. Actuellement, «le bruit de fond» créé par la prolifération des sites web complexifie le cheminement et décourage l'utilisateur inexpérimenté.

Une étude réalisée en 2009 sur la capacité des étudiants américains

à effectuer des recherches pour leurs études et non pour leurs loisirs montrait que 52 % d'entre eux seulement pouvaient évaluer la pertinence d'un site web et 65 % seulement mesurer sa crédibilité. Cela prouve que beaucoup de jeunes, et probablement la majorité d'entre eux, ne sont pas capables de faire la différence entre la qualité des ressources disponibles sur Wikipédia et des publications mises en ligne par l'université de Harvard. Ils sont incapables de trouver les informations utiles pour analyser des situations complexes ou pour comprendre des problèmes politiques dont ils n'ont pas l'habitude.

Cela signifie que si l'on ne dispose pas de lieux culturels publics où trouver de l'aide et un accompagnement, les formidables possibilités de recherche offertes par le réseau resteront seulement des possibilités, et pourront même accroître la confusion en aboutissant à une profusion de réponses non triées. Les gadgets électroniques ne peuvent pas se substituer à l'école ou à la bibliothèque car l'accès individuel aux plateformes est un frein à la compréhension et à l'usage des contenus. Comme le fait remarquer Benoît Lecoq dans *Bibliothèques d'aujourd'hui*, «le succès d'internet et la multiplication des accès à distance n'ont pas supprimé le besoin de la bibliothèque comme lieu de consultation, de travail et de prêt».

Cet argument est essentiel mais il en existe un autre qu'il convient de rappeler, aux élus et aux responsables administratifs locaux, avec beaucoup plus de force que cela n'a été fait jusqu'à présent : les bibliothèques sont des «infrastructures démocratiques» indispensables. C'est pour cela qu'elles furent construites partout en Europe et aux États-Unis au moment où le droit de vote s'étendait, quand les partis politiques étaient attentifs aux demandes des classes populaires, quand les élites étaient conscientes de la nécessité de parvenir à créer un large consensus social.

Tout citoyen doit avoir la possibilité de s'y rendre car toutes les théories modernes sur la démocratie ont implicitement comme référence le citoyen informé participant au débat des idées. La bibliothèque enrichit

5. Sergio Dogliani, «Les Idea Stores», *BBF*, 2008, n° 1, p. 69-72. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013>

Italie



La bibliothèque Sala Borsa à Bologne. Photo : Marjolein sur Flickr (licence CC-by 2.0)

L'Italie compte de nombreuses bibliothèques mais, dans ce domaine comme dans bien d'autres, il faut tenir compte de l'inestimable richesse historique, de la complexité de l'héritage du passé et de sa nécessaire adaptation face aux évolutions récentes. Cette richesse historique, mais aussi l'empreinte profonde que laisse la tension entre l'État central et des régions à l'identité forte et ancienne (on commémore en 2011 les 150 ans de l'unité italienne) constituent la particularité des bibliothèques italiennes, qui forment un ensemble contrasté.

L'Italie compte environ 15 000 établissements employant environ 20 000 personnes pour une population de 61 millions d'habitants. Il s'agit principalement de bibliothèques publiques et universitaires, mais il existe aussi des bibliothèques ecclésiastiques ou privées. Les bibliothèques publiques dépendent de l'État ou des collectivités locales (régions, communes).

On compte 46 bibliothèques d'État à vocation patrimoniale dépendant directement du ministère des Biens et des Activités

culturelles, équivalent de notre ministère de la Culture. Elles sont dispersées sur l'ensemble du territoire, du nord (Turin) au sud (Cosenza). La « direction générale des bibliothèques, des instituts culturels et du droit d'auteur » du ministère administre au moyen du Servizio Bibliotecario Nazionale (SBN) un réseau de bibliothèques qui se donne pour mission de piloter la lecture publique, de gérer le dépôt légal, ainsi qu'un catalogue collectif regroupant aussi bien les bibliothèques de lecture publique que les bibliothèques universitaires, et enfin d'assurer une cohérence dans cet ensemble riche et divers. Cette diversité héritée du passé se retrouve par exemple dans le fait que trois bibliothèques à vocation nationale, la Biblioteca Nazionale Centrale de Florence, la Biblioteca Centrale Vittorio Emanuele de Rome et la Biblioteca Nazionale Braidense de Milan, sont en charge du dépôt légal. La loi du 15 avril 2004 fait obligation de déposer, d'une part, deux exemplaires de chaque document dans ces bibliothèques centrales et, d'autre part, d'en déposer des exemplaires

dans la bibliothèque régionale chargée de cette mission.

Le niveau local est marqué par de fortes disparités. Si au nord de l'Italie le maillage du territoire et la nature des collections des bibliothèques ressemblent à ce qu'on trouve dans les autres pays d'Europe, en revanche, le sud de l'Italie est bien moins loti et reste en retrait. À ces fortes disparités locales il faut ajouter des tendances nouvelles qui dessinent le contexte des bibliothèques pour les années à venir : vieillissement de la population, recul démographique, crise de l'école et de la transmission, faiblesses des investissements de l'État dans l'économie de la connaissance.

Malgré ces difficultés, l'Italie offre des exemples de réussite dans le domaine de la lecture publique comme la bibliothèque San Giovanni à Pesaro ou la bibliothèque Sala-Borsa à Bologne, preuves que le pays reste un pays de lecture et de culture vivant.

Walter Galvani

le tissu démocratique en permettant à tous d'accéder à l'espace public au contact des autres, de manière collective et non dans la solitude de l'ordinateur familial. Les bibliothèques sont des lieux de débat indispensables en raison de leur gratuité : il est en effet inadmissible que pour s'informer le citoyen soit contraint d'utiliser les moyens proposés par le marché, cela signifierait accepter une discrimination par l'argent : si on n'a pas les moyens de s'acheter des livres et des journaux, ou pour payer son abonnement internet, on n'a pas le droit de s'informer.

Il faut construire des bibliothèques

Le droit de chaque citoyen d'être informé est un droit inhérent à tout régime constitutionnel et démocratique, il est donc prioritaire sur toutes les autres dépenses publiques. De même qu'il est impossible que le coût des élections ou le fonctionnement du Parlement dépendent de l'état des finances publiques, il faut garantir l'accès gratuit à l'information car il s'agit d'un droit fondamental de la personne, au même titre que le droit de vote.

Pour que l'information soit la plus pluraliste possible et qu'elle ne soit pas victime des contraintes imposées par les médias privatisés, chaque citoyen doit pouvoir disposer de lieux physiques où trouver différents supports, des ressources et une médiation garantissant la possibilité de participer au débat politique.

Mais nous avons surtout besoin de bibliothèques parce que nous devons préserver les derniers lieux de découverte qui ont survécu, ces réserves d'indiens où les enfants peuvent faire des rencontres surprenantes, inattendues, étonnantes. Il faut toucher, feuilleter, et peut-être mordre les livres de Bruno Munari. Et comment pourrait-on découvrir les livres de Jules Verne, si on ne peut pas regarder leurs couvertures sur un rayonnage puis timidement et en cachette ouvrir l'ouvrage, pour savoir ce qui arrive vraiment à Phileas Fogg et à Passepartout ? Renoncer aux bibliothèques

serait condamner les enfants des générations futures à rester reclus dans leurs chambres, prisonniers des dernières offres de l'industrie culturelle et à l'ennui que provoque l'impossibilité de s'aventurer SEULS sur des territoires inexplorés ; car aucune page Facebook ou message twitterisé ne sont comparables à l'émotion que l'on éprouve en pénétrant dans le Nautilus en compagnie du capitaine Némé.

Il faut donc continuer à construire des bibliothèques, mais selon quel modèle ? Avec quelles spécificités ? *Bibliothèques d'aujourd'hui* est d'un grand apport sur le sujet. La principale recommandation de l'ouvrage est de créer des bâtiments et des services fonctionnels, modulables, transformables, qui placent l'utilisateur au centre du projet. Cela est facile à comprendre mais extrêmement difficile à réaliser.

Eppo Van Nispen Tot Sevenaer, l'impétueux et original (ancien) directeur de la bibliothèque de Delft, pousse très loin le concept en affirmant que ce sont les usagers qui constituent les collections de la bibliothèque, tout comme Maija Berendson, directrice des bibliothèques d'Helsinki, écrit que : « Si autrefois on se rendait dans les bibliothèques pour leurs collections, aujourd'hui seulement une moitié du public vient pour les collections et l'autre moitié pour les activités proposées⁶. » C'est la raison pour laquelle elle suggère d'inverser la proportion des espaces destinés aux collections et au public : 70 % pour le public et seulement 30 % pour les collections.

Ce principe a accru l'intérêt porté aux bibliothèques de proximité, des structures plus petites et plus décentralisées, plus proches – physiquement, mais aussi dans la conception – des besoins des communautés à desservir. Les édifices monumentaux comme Seattle restent très attractifs mais peuvent ne pas parvenir à créer un lien fort et durable avec les catégories de public culturellement défavorisées. L'exemple français montre que les grandes médiathèques n'ont pas toujours tenu leurs promesses, et souffrent, comme l'indique Benoît Lecoq, d'une certaine « désaffection »

6. *Op. cit.*

de la part du public : « De 18,2 % en 1999, le pourcentage des inscrits s'est infléchi à 17,07 % en 2003 (un peu plus de 15 % aujourd'hui), ce qui, rapporté à l'ensemble de la population française, semble rendre compte d'une baisse significative⁷. » Comment concevoir aujourd'hui un lieu qui puisse durer dans le temps ? Il faut pour cela qu'il soit flexible, facile à transformer et à réaménager, sans qu'il faille attendre des décennies pour le réaliser.

Plusieurs grands projets français sont déjà en cours de restructuration, à la fois pour prendre en compte les nouveaux besoins apparus ces dix dernières années mais aussi parfois pour corriger des erreurs de conception. À Montpellier, on réorganise le hall d'entrée et l'espace actualité pour améliorer l'accueil. Bordeaux s'est lancé en 2009 dans une restructuration complète, avec le démantèlement du magasin robotisé, l'installation d'un nouveau système de sécurité incendie, la modification du hall d'accueil pour fluidifier les circulations et la récupération d'espaces pour différentes activités⁸. Sont également prévues dans les prochains mois la transformation de la salle de conférence en salle polyvalente, la construction d'une cafétéria, la réfection des sols, de l'éclairage, de la signalétique et la modification des circulations verticales.

Il s'agit, comme on peut l'observer, de transformations importantes et coûteuses qui montrent la nécessité d'adapter les services aux nouveaux besoins des publics : si autrefois le temps du changement dans les bibliothèques se mesurait en siècles, puis en décennies, nous savons que maintenant, tout doit évoluer rapidement, en quelques années et sans que cela nécessite des chantiers trop coûteux. ●

Août 2011

7. Benoît Lecoq, « Publics, usages, espaces : en finir avec les cloisons ? » in : M.F. Bisbrouck, *op. cit.*, p. 28.

8. Marie-Claude Julié, « De Mériadeck 1 à Mériadeck 2 : requalification profonde et mutations subtiles », *BBF*, 2011, n° 1, p. 66-72. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-01-0066-001>